

UNIVERSITE ORLEANS

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ORLEANS, session 2022**

Le Président de l'université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ORLEANS, au titre de l'année 2022 :

Monsieur EXBRAYAT Matthieu, Maître de Conférences, président, Université d'Orléans, Orléans.  
Madame VINCENT Amélie, Ingénieure de Recherche de 2<sup>ème</sup> classe, vice-présidente, Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, Orléans.

Monsieur GUIMMARRA Jean-Pierre, Ingénieur de Recherche - 1<sup>ère</sup> classe, expert, Rectorat de l'académie de Versailles, Versailles.

Madame JULLIEN Carole, Ingénieure de Recherche - hors classe, Gip Recia, Orléans.

Monsieur RALIRAVAKA Andrianalivololona, Ingénieur de Recherche - 1<sup>ère</sup> classe, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Madame ROBERT Sophie, Maîtresse de Conférences, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Orléans, le 14 septembre 2022

Par délégation du Président  
La Vice-Présidente du Conseil d'Administration



Paule QUILICHINI

Le Président de l'Université d'Orléans

Eric BLOND